



AUTORISATION PARENTALE
pour la pratique du canoë, du kayak et du paddle à la
base nautique les pieds dans l'Orne

Cette autorisation est légalement obligatoire pour les mineurs âgés d'au moins 16 ans, non accompagnés d'une personne majeure et qui souhaitent louer un canoë, un kayak ou un paddle.

N° tél :

Je soussigné(e).....

agissant en qualité de (père/mère ou autre responsable légal)

autorise (prénom et nom du mineur)

né(e) le, à pratiquer (activité choisie)

Fait à....., le.....

Signature